



Le 2 mars 2021

Par courriel et SDÉ

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

Objet : CETAC - Demande de révision de la décision D-2021-007 et de la suspension de la décision D-2021-017 rendues dans le dossier R-4045-2018
Votre référence: R-4145-2021 / Notre référence : R061627 JC

Chère consoeur,

Nous comparaissons pour la défenderesse, HYDRO-QUÉBEC, en cette cause, sous toutes réserves que de droit.

Mes Joelle Cardinal et Simon Turmel représentent Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »)

Le Distributeur déposera dans les meilleurs délais ses moyens préliminaires, le cas échéant.

Veillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/AB